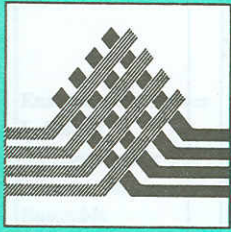


Premières Informations



Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE
Division Conjoncture de l'emploi et du Marché du travail

Numéro 214 - Février 1991

LES MOUVEMENTS DE MAIN-D'OEUVRE AU TROISIÈME TRIMESTRE 1990

Augmentation des contrats à durée indéterminée dans les grands établissements.

Le nombre d'entrées au cours du troisième trimestre 1990 s'élève à 8 % des effectifs (données CVS) retrouvant de ce fait le rythme enregistré au cours du premier trimestre. Cette situation résulte en grande partie de l'augmentation des recrutements sur contrats à durée indéterminée qui représentent 2,3 % des effectifs (données CVS) contre 2,2 % au cours des deux trimestres précédents, conjuguée à la stabilisation des embauches sur contrats à durée déterminée. L'augmentation des entrées est plus sensible dans le Bâtiment, Génie civil et agricole et dans le secteur Tertiaire.

En ce qui concerne les sorties d'établissements qui représentent 7,8 % des effectifs durant ce trimestre (données CVS), il faut noter une relative stabilisation des taux sur les trois premiers trimestres de l'année 1990 et ce, quel que soit le motif de sortie.

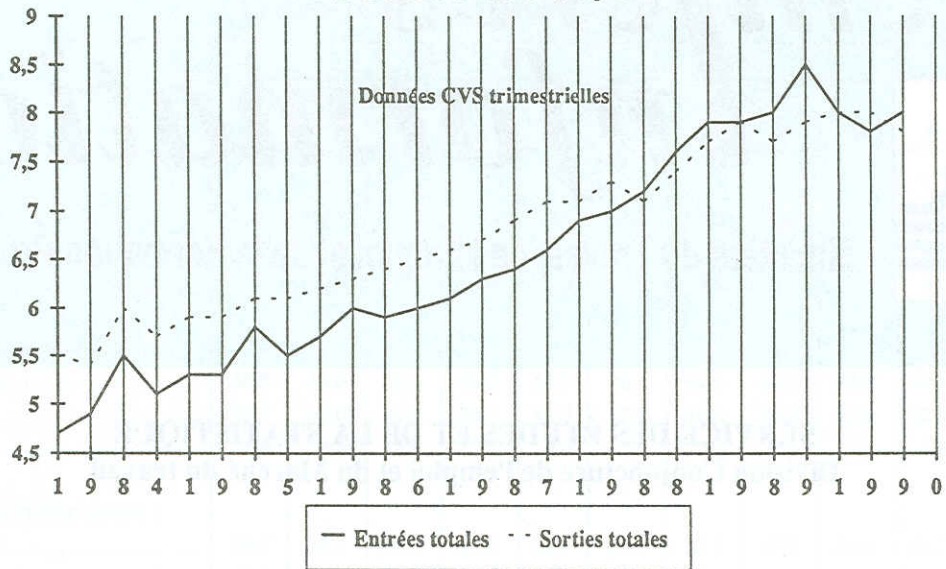
Au cours du troisième trimestre 1990, l'emploi dans les établissements de 50 salariés et plus est bien orienté notamment dans le Bâtiment, Génie Civil et Agricole et le secteur Tertiaire. Les grands établissements industriels cessent de perdre des emplois après deux trimestres à la baisse.



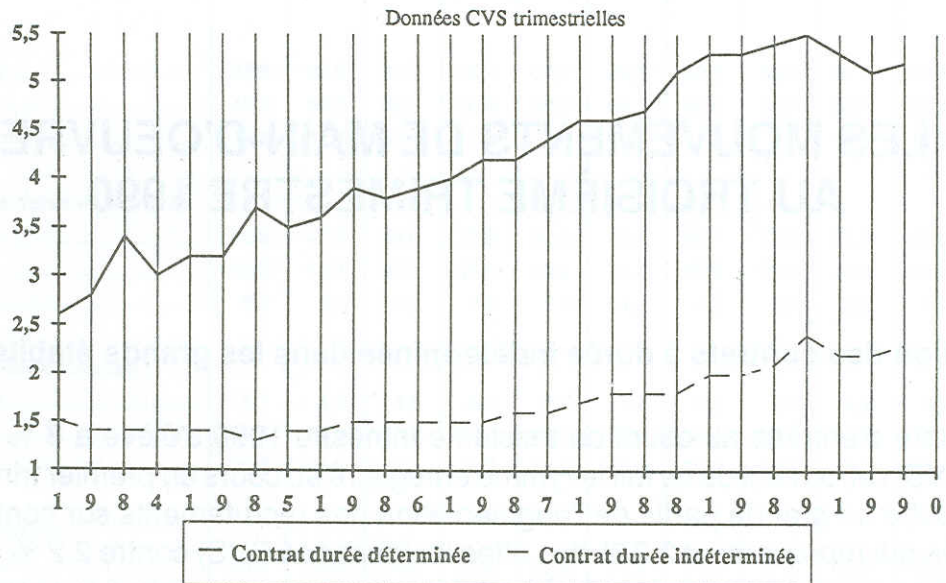
SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE
1, place de Fontenoy, 75700 PARIS - Téléphone : 40.56.51.62

Mouvements de main d'oeuvre : janvier 1984 - septembre 1990

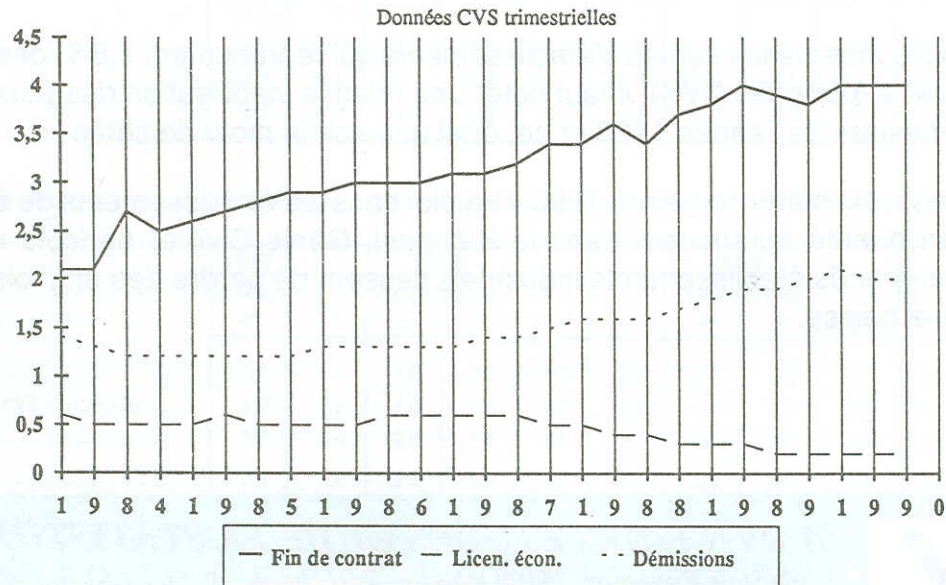
Etablissements de 50 salariés et plus



Evolution des taux trimestriels d'entrées sur CDD et CDI



Evolution des taux trimestriels de sorties selon les principaux motifs



**Mouvements d'entrées selon la nature du contrat d'entrée
et mouvements de sorties selon les principaux motifs de sortie**
DONNÉES CVS

	1987	19 88				19 89				1990		
	Tr.	Trimestre				Trimestre				Trimestre		
	4ème	1er	2ème	3ème	4ème	1er	2ème	3ème	4ème	1er	2ème	3ème
Ensemble des entrées												
Industrie	4,8	5,0	5,1	5,3	5,7	5,9	6,1	6,2	6,3	6,0	5,9	6,0
Bâtiment, génie civil et agricole	6,4	7,2	7,2	7,0	7,3	7,4	7,1	6,9	7,2	7,1	6,3	7,1
Transports, commerces, services	9,0	9,3	9,3	9,5	10,1	10,4	10,3	10,5	11,2	10,6	10,4	10,6
Ensemble	6,6	6,9	7,0	7,2	7,6	7,9	7,9	8,0	8,5	8,0	7,8	8,0
dont :												
Contrats à durée déterminée												
Industrie	3,4	3,6	3,6	3,8	4,2	4,3	4,4	4,4	4,4	4,2	4,1	4,1
Bâtiment, génie civil et agricole	3,3	3,6	3,6	3,7	3,8	3,8	3,2	3,4	3,4	3,5	3,1	3,4
Transports, commerces, services	5,9	6,0	5,9	6,1	6,5	6,8	6,6	6,9	7,1	6,8	6,7	6,8
Ensemble	4,4	4,6	4,6	4,7	5,1	5,3	5,3	5,4	5,5	5,3	5,1	5,2
Contrats à durée indéterminée												
Industrie	0,9	0,9	1,0	1,0	1,1	1,2	1,2	1,3	1,5	1,3	1,4	1,4
Bâtiment, génie civil et agricole	2,5	2,7	2,9	2,8	2,8	3,0	2,8	3,1	3,2	3,1	2,9	3,1
Transports, commerces, services	2,5	2,6	2,6	2,5	2,6	2,8	2,9	2,9	3,3	3,1	3,0	3,1
Ensemble	1,6	1,7	1,8	1,8	1,8	2,0	2,0	2,1	2,4	2,2	2,2	2,3
Ensemble des sorties												
Industrie	5,6	5,4	5,6	5,6	5,6	5,9	5,9	6,0	5,9	6,2	6,1	5,9
Bâtiment, génie civil et agricole	6,9	6,9	6,9	6,9	6,9	6,9	6,8	6,7	6,5	6,5	6,4	6,6
Transports, commerces, services	9,1	9,2	9,6	9,7	9,8	10,1	10,2	10,1	10,5	10,3	10,4	10,3
Ensemble	7,1	7,1	7,3	7,1	7,4	7,7	7,8	7,7	7,9	7,9	7,9	7,8
dont :												
Fins de contrats à durée déterminée												
Industrie	2,6	2,5	2,7	2,7	2,8	3,0	3,0	3,2	2,9	3,2	3,2	3,1
Bâtiment, génie civil et agricole	1,7	1,9	1,8	1,8	1,8	1,8	1,9	1,8	1,4	1,5	1,5	1,9
Transports, commerces, services	4,8	4,7	5,0	4,5	5,2	5,2	5,4	5,2	5,4	5,3	5,3	5,3
Ensemble	3,4	3,4	3,6	3,4	3,7	3,8	4,0	3,9	3,8	4,0	4,0	4,0
Démissions												
Industrie	0,9	0,9	0,9	1,0	1,0	1,1	1,2	1,2	1,3	1,3	1,3	1,3
Bâtiment, génie civil et agricole	2,1	2,3	2,4	2,4	2,3	2,6	2,5	2,5	2,8	2,9	2,8	2,7
Transports, commerces, services	2,2	2,3	2,3	2,3	2,4	2,7	2,7	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8
Ensemble	1,5	1,6	1,6	1,6	1,7	1,8	1,9	1,9	2,0	2,1	2,0	2,0
Licenciements économiques												
Industrie	0,7	0,7	0,6	0,6	0,5	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Bâtiment, génie civil et agricole	0,7	0,4	0,3	0,5	0,3	0,2	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Transports, commerces, services	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2
Ensemble	0,5	0,5	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2

AVERTISSEMENT

La présentation de la série *Premières Informations* sur les mouvements de main-d'oeuvre dans les établissements de 50 salariés et plus, intègre désormais les résultats corrigés des variations saisonnières. Les seules données brutes publiées concernent les structures par âge et motifs des mouvements d'entrée et de sortie ainsi que la durée moyenne des contrats à durée déterminée. Les taux bruts d'entrées et de sorties par motifs pourront vous être communiqués par le Service des Études et de la Statistique du Ministère du Travail.

Note méthodologique

Chaque mois, les établissements du secteur industriel et commercial occupant au moins 50 salariés adressent à l'administration un relevé détaillé des contrats de travail conclus ou résiliés au cours de la période.

Relèvent de cette déclaration mensuelle des mouvements de main-d'oeuvre (DMMO), les établissements de 50 salariés et plus appartenant au secteur privé industriel, commercial ou agricole. Sont en particulier exclus les administrations, les collectivités locales, les principaux établissements publics (Charbonnages, SNCF) et les établissements relevant de la Défense nationale. En termes d'activités économiques, le champ couvert est voisin de celui de l'UNEDIC : compte tenu du seuil de taille, il représente un peu moins de la moitié des 13.600.000 salariés correspondants. Étant donné le degré de concentration des secteurs, cette représentativité est plus élevée dans l'industrie (75 %) que dans le tertiaire marchand (40 %) et la bâtiment (37 %). La couverture de cette source est donc partielle et il n'est pas possible d'extrapoler simplement les résultats présentés ici, à l'ensemble des établissements : des études antérieures ont en effet montré que le taux de rotation de la main-d'oeuvre est plus élevé dans les établissements de taille moyenne ou petite, et les mesures récentes de politiques de l'emploi n'ont pas dû atténuer ce phénomène.

Les établissements de 50 salariés et plus concernés par la déclaration des mouvements de main-d'oeuvre employaient environ 6.500.000 salariés au début du deuxième trimestre 1990.

La présente exploitation est faite sur quatorze régions, dont l'Ile-de-France; elle est représentative de l'ensemble des mouvements de main-d'oeuvre dans les établissements de plus de 50 salariés.

MOUVEMENTS DE MAIN-D'OEUVRE
Entrées et sorties : structure par âge

Unité : Pourcentage

	1987	1988				1989				1990		
	TRIM.	TRIMESTRE				TRIMESTRE				TRIMESTRE		
	4°	1°	2°	3°	4°	1°	2°	3°	4°	1°	2°	3°
Entrées :												P
Moins de 25 ans.....	47,9	37,8	47,1	61,3	47,4	37,4	46,3	61,5	46,2	35,8	45,2	61,9
25 à 49 ans.....	48,3	57,0	48,8	35,8	49,0	57,6	49,9	35,6	50,0	59,4	51,1	35,3
50 ans et plus.....	3,8	5,1	4,0	3,0	3,6	5,0	3,8	2,8	3,8	4,8	3,7	2,8
Contrat à durée déterminée :												
Moins de 25 ans.....	56,5	48,0	56,3	69,6	54,9	46,4	54,5	69,3	53,3	44,1	53,3	70,8
25 à 49 ans.....	40,7	48,6	40,9	28,1	42,3	50,2	42,6	28,5	43,5	52,4	43,7	27,0
50 ans et plus.....	2,8	3,4	2,8	2,3	2,8	3,4	2,9	2,3	3,1	3,5	2,9	2,2
Contrat à durée indéterminée :												
Moins de 25 ans.....	38,7	28,1	31,7	37,5	38,7	28,4	32,1	37,9	39,2	28,7	31,8	37,2
25 à 49 ans.....	57,6	66,7	63,4	58,7	57,6	66,4	63,6	58,3	57,2	66,5	64,1	59,1
50 ans et plus.....	3,6	5,2	4,8	3,8	3,6	5,2	4,2	3,7	3,6	4,8	4,0	3,7
Sorties :												
Moins de 25 ans.....	37,5	28,6	31,7	56,1	37,7	29,1	32,2	58,0	37,4	30,1	40,0	58,6
25 à 49 ans.....	49,9	56,7	55,3	36,4	50,9	58,2	56,6	35,8	52,4	58,4	57,4	35,6
50 ans et plus.....	12,6	14,7	13,0	7,5	11,4	12,7	11,2	6,1	10,2	11,5	10,6	5,8
Fin de contrat à durée déterminée :												
Moins de 25 ans.....	55,8	47,8	48,0	72,9	52,6	45,4	46,1	72,6	51,6	44,9	45,5	73,8
25 à 49 ans.....	40,5	48,3	47,8	25,1	43,4	50,4	49,8	25,4	44,5	51,0	50,3	24,2
50 ans et plus.....	3,7	3,9	4,2	2,0	3,9	4,2	4,2	2,0	3,9	4,1	4,2	2,0
Licenciements économiques :												
Moins de 25 ans.....	6,1	4,4	4,5	5,0	5,6	3,4	4,2	4,8	4,2	4,4	4,0	4,9
25 à 49 ans.....	54,6	54,0	55,4	54,7	49,9	56,6	56,9	55,3	54,5	55,0	58,7	58,7
50 ans et plus.....	39,3	41,5	40,1	40,3	44,5	40,0	38,9	39,8	41,3	40,6	37,3	38,4
Autres licenciements :												
Moins de 25 ans.....	15,6	13,2	14,8	17,4	15,6	11,9	14,1	17,1	15,7	13,8	14,1	16,7
25 à 49 ans.....	59,0	63,2	62,1	61,2	61,7	63,7	62,4	61,2	61,9	64,2	63,2	61,9
50 ans et plus.....	25,3	23,6	23,1	21,3	22,7	24,4	23,4	21,7	22,3	22,0	22,7	21,5
Démissions :												
Moins de 25 ans.....	31,6	25,5	28,8	35,1	31,9	25,9	28,9	36,7	31,5	26,3	29,0	35,7
25 à 49 ans.....	63,7	69,1	66,5	60,9	63,7	69,4	66,8	59,6	64,4	69,3	67,0	60,9
50 ans et plus.....	4,7	5,4	4,6	4,0	4,4	4,7	4,3	3,7	4,1	4,4	4,0	3,5

Durée moyenne des contrats à durée déterminée donnant lieu à une sortie de l'établissement dans le trimestre

Unité : Mois

	1987	1988				1989				1990		
	TRIM.	TRIMESTRE				TRIMESTRE				TRIMESTRE		
	4°	1°	2°	3°	4°	1°	2°	3°	4°	1°	2°	3°
												P
Industrie.....	3,5	3,6	3,6	2,2	3,7	3,7	3,3	2,3	3,7	3,9	3,5	2,4
Bâtiment, génie civil et agricole.....	4,9	4,8	4,6	2,2	4,8	4,8	4,4	2,5	5,5	4,5	4,1	2,2
50 ans et plus.....	2,7	2,4	2,5	1,9	2,6	2,3	2,3	2,0	2,6	2,4	2,4	2,0
Ensemble.....	3,1	2,8	2,9	2,0	3,1	2,8	2,7	2,1	3,1	3,0	2,8	2,2

P : Nombre provisoire.